



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remplacement de la plateforme Parcoursup, plafonnement du nombre d'élèves par classe, état des bâtiments, bourses : les engagements du Gouvernement pour la jeunesse

Lundi 26 octobre 2026

Sous l'autorité du Premier ministre, **Édouard Geffray**, ministre de l'Éducation nationale, et **Philippe Baptiste**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, ont présenté ce lundi 26 octobre des améliorations immédiates et des évolutions à moyen-terme pour répondre aux difficultés exprimées par les lycéens, notamment :

- **Remplacement de Parcoursup à la rentrée 2028** et sécurisation et optimisation de la session 2027
- Plafonnement des classes de seconde à **28 élèves**
- Ouverture de **15 000 places supplémentaires dans l'enseignement supérieur**
- **Enveloppe de 4 milliards d'euros de prêts pour la rénovation des lycées et un milliard d'euros d'investissement pour les campus**
- **Indexation des bourses** universitaires en fonction du coût de la vie à la rentrée 2027
- Des **emplois du temps mieux construits** et renforcement de la démocratie scolaire

Cette conférence de presse a également permis de restituer les résultats de la consultation Agora « Lycéennes, lycéens, vous avez la parole », qui a recueilli plus de **100 000 contributions**. Celles-ci ont nourri les réponses du Gouvernement, aux côtés des nombreux échanges organisés dans les établissements scolaires.

Le Gouvernement engage le remplacement de Parcoursup

Dès maintenant, un **comité de réforme réunissant lycéens et enseignants autour des ministres** sera installé pour construire le système qui remplacera la plateforme d'accès aux études supérieures, Parcoursup. Ses **premières recommandations sont attendues d'ici à la fin novembre**.

En complément, un **débat dédié sera organisé très rapidement au Parlement** afin de recueillir les propositions précises et opérationnelles de chaque groupe politique. Si les évolutions retenues impliquent de modifier la loi, le Gouvernement reprendra les conclusions du comité dans un projet de loi ad hoc.

L'objectif du Gouvernement est que la réforme se déploie en deux temps :

- Dès la campagne 2027, avec l'**objectif de gagner en clarté**, les critères d'examen des vœux de chaque formation seront rendus publics et compréhensibles par tous. D'autres mesures permettront de mieux accompagner les candidats avec :

- L'explication **de chaque refus en juin 2027**
 - Un **droit à l'erreur** reconnu dans le parcours d'études
 - Un accompagnement à l'orientation dès la classe de seconde,
 - Une **journée d'immersion dans l'enseignement supérieur** pour les élèves de première et de terminale, partout où cela est possible, afin de les aider à choisir leur voie.
- **La campagne 2028 marquera l'entrée en vigueur d'un nouveau système, plus simple**, construit à partir des conclusions du comité et du débat parlementaire. Plusieurs évolutions sont sur la table comme une révision des règles de prise en compte du contrôle continu ou l'accès à un nouvel outil d'orientation enrichi par l'intelligence artificielle, qui s'appuiera sur les résultats des campagnes précédentes pour aider chaque lycéen à faire des choix cohérents avec son parcours et ses envies.

15 000 places de plus dans le supérieur, au terme d'une procédure renouvelée

Le remplacement de Parcoursup s'accompagne de la **création de 15 000 places** entre 2027 et 2028, là où la demande est la plus forte, en premier lieu en Île-de-France, où les tensions sont particulièrement importantes en BUT et en BTS :

- **10 000 places supplémentaires ouvriront en BTS dès la rentrée 2027**. Concrètement, ce sont plus de 1 200 créations de postes d'enseignants supplémentaires qui seront proposées par le Gouvernement à ce titre dans le projet de loi de finances pour l'Éducation nationale.
- S'y ajouteront, sur les deux années, **4 000 places en BUT et 1 000 places universitaires accompagnant la licence portail santé**. Ces ouvertures à l'université mobiliseront 204 emplois d'enseignants créés sur les deux années.

Des classes moins chargées et des cours mieux assurés

Afin d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves, **les classes de seconde générale et technologique seront plafonnées à 28 élèves dès la rentrée 2027** dans les 50 % de lycées les moins favorisés, puis dans tous les lycées à la **rentrée 2028**. Le nombre d'élèves sera également réduit dans les groupes les plus chargés en 1^{ère} et terminale.

- À cette fin, **le Gouvernement annulera les suppressions de postes prévues dans le second degré et créera 500 postes de professeurs supplémentaires** dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027.

L'effort pour **remplacer les professeurs absents** a, quant à lui, déjà commencé : avant les vacances de la Toussaint, le nombre de lycées les plus en difficulté en matière de remplacements est passé de 114 à 21.

- Le plan d'urgence se poursuit, avec **920 recrutements de contractuels** prévus, dont plus de la moitié sont déjà réalisés, et **l'attribution de 90 heures supplémentaires de plus en moyenne par lycée pour les remplacements** de courte durée.

Une pause d'une heure garantie en milieu de journée

Pour réduire la pression qui s'accumule au fil des journées, un travail sera engagé pour **mettre en place des journées moins longues et moins discontinues** :

- Une **pause déjeuner d'une heure minimum** sera garantie dès la **rentrée 2027**.

Les modalités du contrôle continu seront réexaminées :

- La place des notes de première, dans le bac comme dans l'accès au supérieur, sera rediscutée via la création d'un groupe de travail qui aura pour objet de **faire évoluer les modalités du contrôle continu et d'organisation de certains enseignements**, dont l'enseignement scientifique.

Enfin, la prise en charge de la santé mentale et l'accompagnement seront renforcés avec la création dès 2027 de **500 nouveaux postes de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmiers et d'assistants de service social**, soit 200 de plus que les 300 initialement prévus.

Des bâtiments mieux adaptés pour apprendre et étudier

Pour accélérer la **rénovation des lycées**, l'enveloppe de prêts ÉduRénov mobilisable pour la rénovation des lycées sera fixée à 4 milliards d'euros d'ici 2030. Elle bénéficiera également aux départements pour les collèges et aux communes pour les écoles.

- Proposés aux Régions à des taux préférentiels, **ces prêts à taux préférentiels soutiendront leurs investissements** pour améliorer la qualité des bâtiments et offrir à tous les lycéens des conditions d'apprentissage favorables à leur réussite.
- En outre, dès le premier trimestre 2027, **500 lycées bénéficieront d'un accompagnement, notamment** du « Fonds vert », pour améliorer leur confort d'été.
- Un projet de loi permettra également d'accélérer la remise en état des établissements endommagés ces dernières semaines.

Dans l'enseignement supérieur, l'État engage **un milliard d'euros** d'ici 2029 pour une cinquantaine d'opérations de rénovation, de réhabilitation ou de reconstruction des campus, dans toutes les régions académiques, outre-mer compris. Plus de 200 millions d'euros financeront de premiers travaux lancés ou livrés d'ici l'été 2027.

Des conditions de vie qui permettent de poursuivre ses études

Pour que les difficultés financières ne compromettent pas la poursuite d'études, **les bourses sur critères sociaux évolueront désormais avec l'inflation** et les plafonds d'accès, avec les revenus des familles.

- Par rapport à 2026, les boursiers recevront 37 millions d'euros de plus dès la **rentrée 2027**, 121 millions en 2028 et 220 millions en 2029.

Le **repas à 1 euro**, généralisé depuis le 4 mai 2026 à tous les étudiants, représente 53 millions de repas en 2026, contre 44 millions en 2025.

- Cet effort s'appuie sur 85 millions d'euros et plus de 800 emplois pour les Crous en 2026, puis 143 millions d'euros et une quinzaine de nouveaux lieux de restauration en 2027. Le plan de 45 000 logements étudiants se poursuit également, avec 26 000 constructions lancées.

Une parole lycéenne qui compte dans les décisions

Pour que le dialogue se prolonge dans la mise en œuvre des décisions, le Gouvernement propose de **doubler la représentation lycéenne au Conseil supérieur de l'éducation**, de faire entrer les élus lycéens au Conseil académique de l'éducation nationale et de réserver un tiers des sièges lycéens dans les instances académiques et nationales à la voie professionnelle.

En novembre, les contributions issues de la plateforme Agora qui concernent chaque établissement y seront **présentées et débattues en conseil d'administration** pour apporter des réponses aux difficultés locales.

- Chaque conseil d'administration comportera désormais un temps de restitution des travaux menés au sein du conseil de la vie lycéenne, et les sujets relevant des compétences des Régions feront l'objet d'une réunion annuelle des instances de la vie lycéenne.

Le dialogue engagé depuis un mois trouve ainsi sa traduction dans les décisions du Gouvernement et dans le projet de loi de finances pour 2027. **Édouard Geffray** et **Philippe Baptiste** porteront ces engagements avec une exigence : que les changements annoncés se traduisent dans la vie des jeunes et leur donnent davantage de liberté pour construire leur avenir.

Édouard GEFFRAY, ministre de l'Éducation nationale, déclare :

« Les lycéens nous parlent de leurs conditions d'apprentissage et de leurs inquiétudes pour l'avenir. Nous avons pris leur parole au sérieux et nous en tirons des décisions qui se traduisent concrètement dans le budget de l'État. Plafonner les classes de seconde à 28 élèves, mieux remplacer les professeurs absents et ouvrir davantage de places en BTS, c'est leur donner les conditions pour apprendre et réussir. Cette consultation doit aussi changer la place des lycéens dans les décisions qui les concernent. Avec Philippe Baptiste, nous prenons ces engagements devant eux ; je veillerai à ce qu'ils se traduisent dans leur quotidien. »

Philippe BAPTISTE, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, déclare :

« Les lycéens et les étudiants qui se sont mobilisés ces dernières semaines nous ont posé des questions simples : où pourrai-je étudier, comment pourrai-je vivre pendant mes études, dans quelles conditions. Nous leur répondons par des actes. Des places nouvelles dès la rentrée 2027, des bourses qui suivront désormais le coût de la vie, un milliard d'euros pour nos campus d'ici 2029, le repas à 1 € pour tous, et un Parcoursup refondé en profondeur, de l'orientation jusqu'aux débouchés. Avec Édouard Geffray, nous avons voulu travailler ensemble, du lycée à l'université, parce que c'est le même parcours et la même jeunesse. Ces engagements sont chiffrés, financés, avec des échéances connues de tous : ils seront tenus. »

Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale

Tél. : 01 55 55 30 10

Mél. : spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Tél. : 01 55 55 82 00

Mél. : presse-mesr@recherche.gouv.fr